



LETTRE D'INFORMATION

SAINT BROLADRE

Mairie de Saint Broladre
02 99 80 25 69
mairiestbroladre@wanadoo.fr
www.saint-broladre.fr

LE POINT SUR LES MASQUES

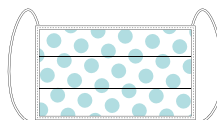
La commune de St Broladre a commandé des masques:

- **1200 masques chirurgicaux jetables.** Financés à 50% par le département, ils seront à destination des **agents communaux.**
- **1200 masques en tissu.** Lavables et réutilisables jusqu'à 6 fois, ils seront disponibles **à partir du 15 mai** et distribués aux habitants de Saint Broladre (**un par personne**).
 - En parallèle, des **couturier.ère.s volontaires** se réunissent au CDS pour confectionner des **masques alternatifs** à partir de tissus donnés à la mairie. Un grand **merci à tous**. L'atelier de couture «**Made in Saint Broladre**» commence **vendredi 24/04 à 13H30 au CDS en distanciation**. Si vous êtes intéressé, contactez **Ginette Peltier (06 87 94 39 24)**.

PORT DU MASQUE: LES BONNES PRATIQUES

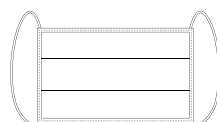
Avant de mettre un masque, se laver les mains avec du savon ou avec une solution hydroalcoolique, puis avant et après l'avoir enlevé. Il faut l'appliquer de façon à recouvrir le nez et la bouche, sans oublier de vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux (lors d'une expiration forte). Il ne faut ensuite plus y toucher. Chaque fois que l'on touche un masque usagé, le lavage des mains est obligatoire. Si vous avez besoin de boire ou de manger, le masque doit être changé, idem lorsqu'il est humide. Pour le retirer, il faut le prendre par les lanières et éviter de toucher l'avant. Enfin, il convient de le jeter immédiatement dans un sac plastique à part bien fermé, tout comme les autres matériels sensibles que sont les gants et les mouchoirs usagés, à conserver 24 heures avant de le placer dans la poubelle générale.

Rappel sur les différents types de masques:



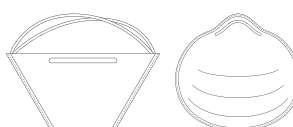
MASQUE ALTERNATIF EN TISSU

Objectif: **protéger les autres et compléter les gestes barrières**. Leur efficacité peut varier selon qu'ils sont faits maison ou produits industriellement, ou encore en fonction des tissus utilisés. Il faut en **changer toutes les 4h** et les **laver à 60°**.



MASQUE CHIRURGICAL

Objectif: **protéger les autres** des projections de gouttelettes. Il protège également le porteur contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis, mais ce n'est pas sa fonction première. C'est un **masque jetable à changer régulièrement**.



MASQUES FFP1, FFP2 OU FFP3

Objectif: **protéger le porteur**
Ils apportent différents degrés de filtration (jusqu'à 99% pour les FFP3). Ils sont à usage unique et doivent être **réservés au personnel soignant**.

NUMÉROS UTILES

MÉDECINS

Docteur Bouchareine – St Broladre _____ 02 99 46 34 16
Docteur Pintiaux – St Broladre _____ 02 99 46 55 36
Docteur Lesegretain – Cherrueix _____ 02 99 58 34 41
Cabinet médical – La Boussac _____ 02 99 80 01 89
Maison Médicale – Pleine-Fougères _____ 02 99 48 52 08

INFIRMIERS

Saint Broladre _____ 06 74 54 77 09
Cherrueix _____ 02 99 48 90 52
Roz-sur-Couesnon _____ 02 99 48 64 02

URGENCES

Pompiers _____ 18
Gendarmerie _____ 17
SAMU _____ 15

MAIS AUSSI À SAINT BROLADRE

Pharmacie _____ 02 99 80 23 54
J. Arias – kiné _____ 02 99 80 26 33



Pour être informé par mail, signalez-vous en écrivant à **mairiestbroladre@wanadoo.fr**. Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux:



mairiesaintbroladre



mairie.saint.broladre

L'ÉCOLE À LA MAISON

Quelques infos pour rassurer les parents d'élèves: comme l'a expliqué **le ministre de l'Éducation nationale** sur France 2 mardi 14 avril, la reprise des cours sera progressive. Mais ce terme est un peu flou et beaucoup s'interrogent sur les modalités exactes de ce retour en cours. Enseignants et directeurs d'école attendent les circulaires officielles à ce sujet mais une chose est claire: «il y a une priorité pour nous à avoir tous les élèves en difficulté mieux pris en charge qu'ils ne peuvent l'être à distance.»

À Saint Broladre on anticipe la reprise. En attendant les directives du ministère de l'Éducation nationale, nous élaborons les modalités du retour en classe avec tous les acteurs concernés. Cela fera l'objet d'une lettre d'information particulière.

Le ministre a évoqué la possibilité que les programmes scolaires soient allégés en cas de besoin. De toute façon, **les enseignants ont eu pour consigne de ne pas avancer dans les programmes durant le confinement**, mais de faire réviser et pratiquer les élèves. L'objectif étant de conserver le lien avec l'école, de ne pas perdre toute habitude de travail et d'éviter l'oubli des notions déjà étudiées.

D'autre part, **aucune note ne sera retenue durant cette période**; les éventuelles évaluations servent à aider l'élève à se positionner, mais les résultats ne compteront pas dans le bilan trimestriel ou annuel de l'élève. Tout au plus, le travail fourni, le sérieux et la bonne volonté montrés durant cette période seront pris en compte pour évaluer le niveau «d'assiduité» des élèves, critère qui entre en compte dans l'obtention des diplômes du brevet et du baccalauréat cette année, en plus du contrôle continu.

Quelques conseils à appliquer à la reprise du télé-travail le 27 avril:

- **restez en contact** avec votre établissement scolaire pour préparer la reprise, les examens et l'orientation, mais **ne paniquez pas si vous n'arrivez pas à faire TOUT le travail demandé**.
- Évitez de stresser sur l'avancement des programmes, ou si vous ne comprenez pas une leçon ou une activité!
- Ne passez **pas plus de 3h (primaire) / 4h (collège) / 5h (lycée) par jour** sur le scolaire!
- Prenez l'air, faites du sport (même à l'intérieur, il y a de nombreux exemples sur internet).
- Gardez **un rythme correct** (lever avant 10h, coucher avant minuit) et des repas réguliers.
- Prenez le temps de **créer, rêver, méditer, d'observer la nature, de lire des livres, regarder des documentaires ou jouer à des jeux de société...** On apprend aussi beaucoup de cette manière.
- Enfin, gardez le moral!

INFORMATIONS DIVERSES

• **Classe 0 à Saint Broladre.**

Nous souhaitons nous retrouver cet automne autour d'un repas à St Broladre. Si vous êtes intéressé, merci de contacter: Christophe Goupil: **06 03 46 74 07**
Maxime Gillet: **06 82 59 41 87**
Roselyne Bourgeaux: **02 99 80 26 12**
Véronique Fourrier: **02 99 80 30 26** ou veroniquefourrier4@gmail.com

• Suite au confinement, le **Comité de Jumelage** est contraint de **reporter la visite de nos amis de Neuenkirchen à l'année prochaine**. Malgré la déception, nous restons mobilisés pour organiser un fabuleux weekend à la Pentecôte 2021.

• **L'agence postale** ouvrira les mardis et jeudis de **9h30 à 12h00**, à compter du **28 avril**. **Une personne à la fois**, avec son crayon, la file d'attente se fera dehors.

• **Encore trop d'habitants jouent sur la zone proche de la résidence des Hermelles et ne respectent pas les distances de sécurité avec les résidents. Il s'agit de personnes fragiles et vulnérables. Merci de laisser cet espace aux résidents.**

DÉCHETS VERTS

Il est **interdit de brûler ses déchets verts ou ménagers** dans son jardin. Une **amende allant jusqu'à 450€** peut être infligée. Cette pratique, qui peut rapidement **incommoder les voisins**, est aussi **très polluante**.

Il existe de nombreuses possibilités de **réutiliser les déchets verts** au jardin:

- laisser la tonte au sol. L'herbe coupée va se décomposer et nourrir le gazon.
- La tonte et d'autres déchets verts broyés peuvent également servir de paillage au potager ou au pied des haies et des massifs. Le paillage aide à préserver l'humidité, empêche la pousse de mauvaises herbes et nourrit le sol en se décomposant.
- Les branchages plus importants peuvent être utilisés pour créer de petites haies de bois mort qui serviront de refuge à la biodiversité.
- Concernant les déchets non biodégradables, merci d'attendre la réouverture des déchetteries.